

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DU 7 FÉVRIER 2024

APPEL DES CLUBS :

Clubs présents :

ACBT - Aviron Agathois - Aviron Balaruc - Aviron Club Biterrois - ACP La Grande Motte – Carnon - Aviron Mézois – Montpellier Université Club - Poids d'Interrogation - Aviron club du Salagou - Aviron Sétois - Muscat Rames : 12 clubs présents - quorum atteint

La séance débute à 19h05

RAPPORT MORAL (Delphine Sigal)

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des clubs,

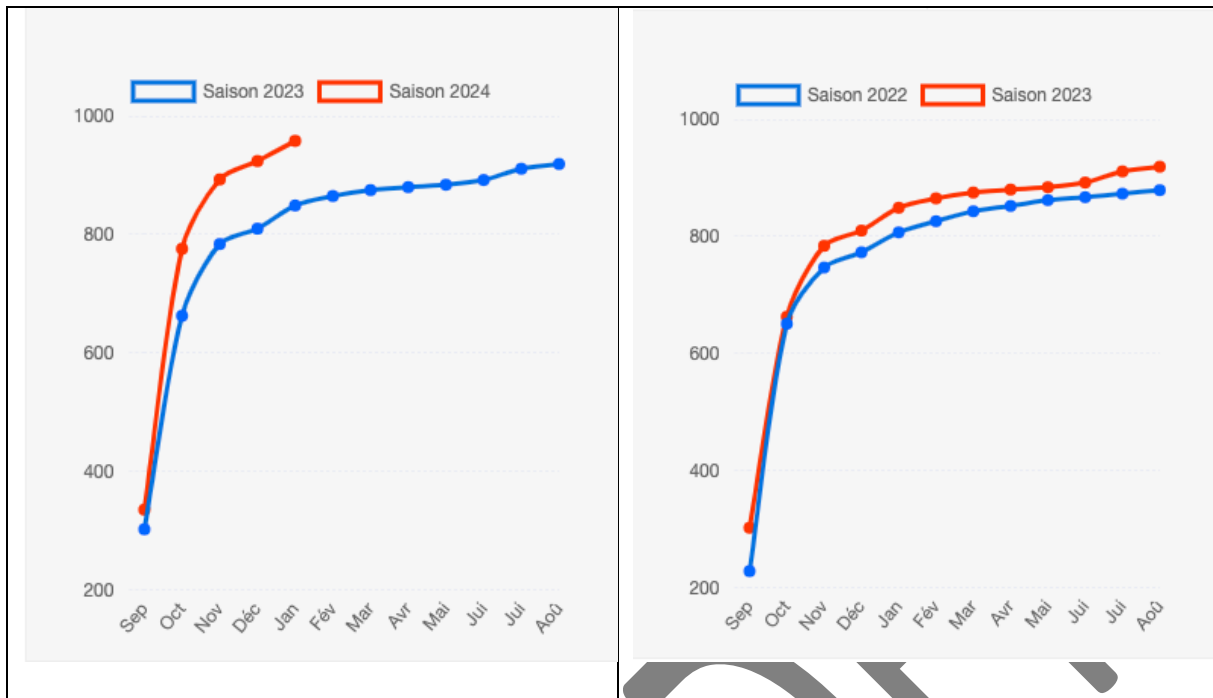
Mesdames et Messieurs membres du comité départemental

Je vous remercie de votre présence pour cette assemblée générale de l'année 2023.

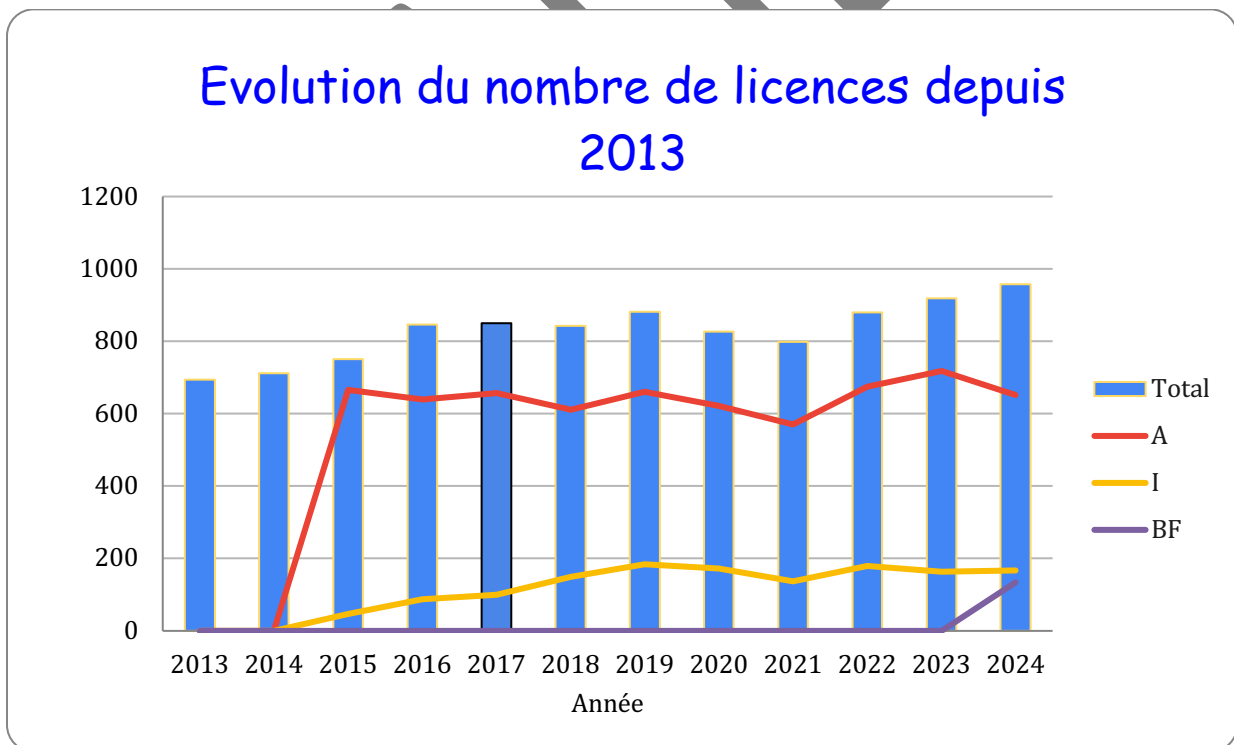
L'assemblée générale accueille pour la première fois le club d'aviron à banc fixe Muscat Rames basé à Frontignan : bienvenue à Frédéric Minguez le président de l'association et à Jean Christophe Rollet avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger

Côté Licences :

- 919 licences au 31/08/2023
- 958 licences au 27/01/2024 dont les 134 licences BF de Muscat Rames, c'est donc 66 licences A en moins/saison dernière



Ci-après un graphe avec l'évolution des licences (stats disponibles sur le site fédéral depuis 2013) – pour 2024 c'est la situation à fin janvier 2024.



La saison sportive s'est correctement déroulée dans son ensemble, seul le Beach Rowing Sprint (championnat de l'Hérault) de Carnon n'a pu être organisé sous sa version initiale pour raison de météo défavorable et a été transformé en entraînement pour les athlètes qui s'alignaient pour les championnats nationaux et internationaux de Beach.

Le projet J14 a été piloté en configuration inter comités départementaux par Anthony Meslet et Pierre-Edouard Housset. Ce projet est basé sur un système de progression validé par l'équipe technique inter départementale. Il a abouti à une représentation au championnat J14 à Almayrac et au match des CD à Cazaubon. Ce projet est financé par l'ANS, des subventions du département de l'Hérault et la réversion sur les licences par la FFA.

Cette offre jeune est complétée par les challenges des jeunes rameurs. L'étape héraultaise s'est déroulée à La Grande Motte.

Toujours dans l'offre jeune, le comité est associé depuis de nombreuses années avec Hérault Sport pour le programme « Bougez-Ramez » qui est à l'origine du « Rame en 5^{ème} » fédéral. La gestion de Bougez-Ramez est assurée par Didier Coutant.

Didier se charge de l'entretien des ergo stockés à Hérault Sport. C'est le référent pour Hérault Sport en charge du lien entre les clubs et Hérault Sport pour les interventions en collège. Il récupère les résultats pour la saisie informatique dans le site « aviron scolaire » pour le « rame en 5^{ème} » fédéral. Je me charge de la gestion des conventions titres scolaires entre les collèges, les clubs et la FFA. Cette convention permet d'obtenir des titres scolaires. Ces conventions et titres sont indispensables pour les 2 et 3 étoiles de l'École Française d'Aviron (EFA).

Cette année cela a concerné 16 collèges du département dont certains sont bien dans le giron des clubs : Mauguio, Béziers (2 collèges), Montpellier (3 collèges), La Grande Motte, Pignan, Sète. Aux clubs donc de saisir cette opportunité de rentrer dans un collège et de nouer le relationnel nécessaire pour proposer d'autres prestations.

Ce projet est financé par l'ANS et l'appel à projet jeunes du département de l'Hérault.

Les formations : la formation initiateur eaux intérieures a été organisée à l'aviron sétois par Anthony Meslet et permis la formation de Mathilde Llacer (BP JEPS) – de très bons retours sur la façon d'intéresser ses stagiaires pour Anthony. Toutefois, au 14/12/2023 seulement 3 stagiaires sur les 7 présents ont validé leur diplôme. Les autres n'ont pas renvoyer leurs 3 séances pédagogiques auprès des tuteurs.

La formation IFAM initiateur fédéral aviron de mer a vu sa session de juin annulée mais elle a été reportée à la fin du mois de septembre à l'ACBT à Sète. Là également aucun des stagiaires n'a validé sa formation.

Rappel : Ces formations fédérales initiateurs peuvent bénéficier d'une aide de 30€/stagiaire dans la limite de 4/an/club sur présentation du diplôme (pas d'aide pour les rameurs qui ne vont au bout de la formation ou qui n'obtiennent pas leur diplôme).

Ces formations, premier degré de l'encadrement, permettent aux clubs de se structurer

Les finances :

3 sources de financement :

- L'ANS : 4000 € versés en 2023 pour les actions suivantes : organisation de régates locales, la formation des bénévoles, le développement du sport scolaires et le recrutement et la fidélisation des jeunes de la catégorie 14.
- Hérault Sport : 7400 € pour des aides à la réalisation d'animations sportives
- Le Départemental : 1000 € pour le fonctionnement + 2000 € dans le cadre du renouvellement des aides au projet « jeunes ».

Retour négatif du FDVA.

La communication

Le comité sur son site internet www.aviron34.fr

Il est également sur les réseaux sociaux : Instagram (@cd34aviron), Facebook et Tweeter.

Le comité relaie les communications des clubs sur ces réseaux.

Pour la saison sportive 2023-2024 :

La procédure financière a été mise à jour des aides votées en comité directeur pour l'accompagnement du projet J14, à savoir le versement de 120€/jour pour la mise à disposition d'un entraîneur salarié d'un club de l'Hérault membre de l'équipe technique départementale, 44 € pour la mise en disposition d'un bénévole membre de l'équipe technique départementale. C'est une augmentation de 50€/jour pour la mise à disposition d'un entraîneur salarié (alignement sur la prise en charge de la ligue Occitanie).

Le logo interdépartemental 30-34 a été actualisé (2024). Le CD34 fournit les tee-shirts et facture le flocage au CD 30 pour les rameurs de ce département.

Une aide de 80€/jour/rameurs(ses) sera versée pour les rameuses/rameurs sélectionnés en équipe départementale pour le match J14 de Cazaubon au mois d'avril 2024. Les stages actuels permettent de préparer le championnat J14 à Fenouillet les 9 et 10 mars 2024.

Cette saison verra l'organisation de 2 championnats : Beach Rowing et aviron indoor. Hérault Sport modifie ses modalités, il faut maintenant rédiger un règlement pour permettre l'attribution d'un trophée. Ils sont demandeur également de la transmission d'un communiqué de presse, il a déjà été fait pour 2023.

Côté formations : initiateur eaux intérieures ce weekend des 10-11 février à Carnon et à La Grande Motte, pas de dates connues pour l'initiateur aviron de mer.

Pour le banc fixe : la formation a lieu les 9 et 10 mars 2024 au Barcarès, le comité aidera cette formation initiateur pour ce club dans les mêmes conditions que pour les autres clubs (aide versée sous condition de réussite).

Pour terminer cette saison verra également l'assemblée générale électorale au mois de septembre 2024. Je vous propose d'en fixer la date.

Vote : rapport moral voté à l'unanimité

Intervention de D Coutant référent « Bougez Ramez » pour le comité départemental : après avoir expliqué le « bougez-ramez » aux représentants de Muscat Rames, il informe le comité des problématiques rencontrées sur les Bougez-Ramez, en cause un mauvais entretien du parc ergo par Hérault sport, de nombreuses manipulations pour des modèles D non adaptés

RAPPORT FINANCIER (Marie Sabah)

Rapport financier joint en annexe

Vote : Voté à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2024 (Marie Sabah)

Présentation du budget prévisionnel

Vote : voté à l'unanimité.

BILAN PROJET J14 (Jean Manuel Ribeiro)

L'action sur les J14 entame sa troisième saison.

Elle permet aux meilleurs rameurs de cette catégorie d'âge garçons et filles des départements de l'Hérault et du Gard de ramer en bateaux collectifs.

Cette action est menée par Anthony Meslet entraîneur de l'Aviron Sétois et Pierre Edouard Housset entraîneur de Beaucaire Aviron.

Lors de la régates d'Almayrac, l'inter CD 30-34 a engagé :

- 3 quatuors barrés chez les filles. Elles finissent 1ère, 3ème et 5ème /10
- 3 quatuors barrés chez les garçons. Ils finissent 1er, 5ème et 7ème /15

Cette régates a permis de qualifier plusieurs équipages pour la régates internationale de Cazaubon.

Chez les filles :

- le huit « Occitanie 1 » était composé des rameuses des Cd30-34 et elles terminent 2ème
- le troisième bateau a été engagé en 4X+ et finit 3ème

Chez les garçons :

- le huit « Occitanie 1 » était composé de 4 rameurs du Cd 30-34 et ils finissent eux aussi 2ème
- le 2ème bateau issu des qualifications d'Almayrac a été engagé en 4X+ et a terminé 3ème

Cette année la régates aura lieu à Fenouillet les 9 et 10 mars prochain

Le stage du 10 février a été annulé pour cause de mauvaise météo et il est reporté au 24 février.

La participation à la régates « Duel Avenir » organisée à Marignane » a été annulée faute d'entraînement.

Pour conclure : Ces résultats sont positifs et le comité remercie les entraîneurs de Sète et Beaucaire pour leur investissement.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX AGs FFA 2024

Delphine Sigal

Laurence Teluob, suppléante

DATE AG ELECTIVE

Discussion autour de la suite donnée par le comité directeur actuel – certains clubs demandent un accompagnement de l'équipe actuelle si une nouvelle équipe se forme.

Après consultation des représentants des clubs : l'assemblée générale élective se tiendra le vendredi 20 septembre 2024 à 18h30 dans cette même salle (Salle Manuréva à Balaruc les Bains)

Fin de l'AG 20h15

La présidente clôture et invite au verre de l'amitié.

Annexe : Rapport financier

ANNULER